

12 Novembre 2019



Illiko Texto

Vous avez un nouveau message du SNUP

Grâce à nos valeurs, vos droits seront préservés !

Et oui les idées du SNUP plaisent et elles sont reprises par les autres organisations syndicales ! Nous nous réjouissons de cette situation car elle démontre, d'une part, que nos idées sont bonnes, et d'autre part, elle favorise la concrétisation de nos propositions qui sont :

Revaloriser le montant de l'aide aux loisirs qui reste inchangée depuis la création du COSOG

La nécessité est clairement affichée : **augmenter le plafond annuel (300 €)**, perçu en chèques vacances ou en déduction d'une prestation COSOG comme un voyage.

Malgré les excédents capitalisés, nous tenons à vous dire que les propositions de certains syndicats ne nous semblent pas soutenables financièrement à moyen-terme !

Réviser la formule du Taux de Subventionnement Individuel (TSI) qui n'a aussi pas bougé depuis 8 ans

La bataille du pouvoir d'achat a commencé et nous pouvons qu'en être contents !

Les prestations et l'offre de voyages du COSOG doivent profiter à tout le monde et surtout être accessibles !

Tous les programmes se ressemblent diront certain d'entre vous ! On pourrait donc être tenté de voter pour n'importe quelle organisation syndicale puisque la finalité sera la même...

Mais **les valeurs** que défend le SNUP font **la différence** car elles permettent de réaliser **des avancées sans pour autant compromettre ce qui a été acquis et souhaité par le plus grand nombre.**

1

A L'ECOUTE DES PERSONNELS

L'an dernier, **le SNUP n'a pas signé l'accord cadre 2019-2021** car celui-ci prévoyait la baisse **du plancher salarial d'augmentation des personnels de droit privé à hauteur de 10 points** et il ouvrait la porte à des **suppressions de postes, propositions très loin des attentes des agents !**

En début d'année, **le SNUP a signé l'accord relatif à la mise en place d'une prime « Gilets Jaunes »** au sein de l'EP. **Si nous souhaitions comme les personnels qu'une prime de 1 000 €** soit attribuée à tout le monde, peu importe son statut et sa rémunération, la Direction a écarté de suite cette idée.

2

RESPONSABLE

Mais nous ne pouvions priver 200 agents qui touchent moins de 1 500 € par mois d'une prime représentant près de 2/3 de leur paie, et ce, bien que la majorité des bénéficiaires de ce dispositif n'ait touché, à notre plus grand regret, qu'uniquement 250 € !

3

Notre préoccupation est **la défense de l'Établissement public et de ses personnels.**

A cet égard, **le SNUP ne pouvait pas signer** le dispositif prévu à l'accord cadre 2019-2021 portant sur la **Rupture Conventiennelle Collective (RCC)** dans un contexte marqué par un **résultat exceptionnellement élevé depuis quelques années** et un taux de chômage de 9% en France.

I
N
T
E
G
R
E

Cet accord favorise **la destruction du statut de la Fonction publique** et **fragilise également la convention collective des personnels de droit privé** avec l'arrivée massive de contractuels moins bien payés et avec peu de droits !

*Les sommes pharamineuses allouées aux 200 « volontaires » au départ (à minima 30 M€) auraient été **plus utiles pour former les agents et pour les récompenser de leurs efforts** (que ce soit par des augmentations, des primes ou une hausse de l'intéressement).*

4

COHERENT

Le SNUP adopte une démarche honnête : nous vous disons la vérité, quitte à déplaire à la Direction et à d'autres... **Nous ne changeons pas de position à l'approche des élections du COSOG : le SNUP a toujours milité pour utiliser raisonnablement les réserves financières du COSOG (4,5 M€) afin de rendre ses revendications possibles !**

Et comme à notre habitude, nous ne signerons jamais de nouveaux accords si nous n'avons pas la certitude de conserver les acquis et d'obtenir des avancées (**un petit message pour la QVT en cours de négociation**).

4

valeurs pour **4 lettres** et *une philosophie*

SNUP Attitude



**Aux élections du COSOG du 5 décembre 9h30
au 12 décembre 15h (heure de Paris)**

